

Le Mot de Madame Le Maire :

Une saison exceptionnelle ! Du beau temps, de nombreuses animations variées, une bonne fréquentation des touristes, l'été 2018 sera à inscrire dans les annales de Pirou.

La culture aussi était au rendez-vous :

- Du 16 au 21 juillet : l'Art en soi exposait tableaux, photos et sculptures avec Jean-Louis PATRICE en invité d'honneur et des séances de peinture en extérieur ainsi qu'une braderie d'art.

- Du 29 juillet au 4 août, le festival « Pirouésie » créait une vie poétique sur Pirou pendant une semaine avec des animations de rue, des visites écrites, des spectacles, de l'Art sous de nombreuses formes et en plus « radio-bulot » pour la première année.

Ce festival a été encore cette année une belle réussite.

Deux animations ont eu lieu dans le Parc, futur Parc de Loisirs naturel.

- Du 9 au 11 août, le salon du livre et de l'image a eu lieu avec plusieurs conférences toutes plus captivantes les unes que les autres dont une concernant la rue des vingt libraires. Merci à Rémi YON, l'organisateur et notre libraire à l'année.

- Le 10 et 11 août, les deux concerts Varèse ont fait résonner la chapelle des marins. L'ATPP, Daniel et Vincent ont voulu nous faire mieux connaître ces musiciens, lauréats de concours internationaux et sensibles au charme de notre commune. Nombreux sont les mélomanes qui sont venus les écouter et sont repartis enchantés.

- Le 12 août, c'était la fête de la plage, nouvelle formule.

Si le temps n'a pas toujours été de la partie, les associations pirouaises (SNSM en tête, ATPP, Téléthon, Bibliothèque, Eveil musculaire et gym...) ont tout fait pour séduire leurs visiteurs.

Les groupes musicaux, les chorales ont eu un beau succès et toutes les attractions ont été appréciées ainsi que le feu d'artifice financé par les commerçants, les forains, les pêcheurs, les conchyliculteurs, les artisans, ATPP, le Ball trap et les professions libérales.

D'autres manifestations ont aussi été organisées cet été, ball-trap, foot des plages, lotos, vide-greniers, braderies, repas, séances de cinéma ...les marchés du dimanche, du mercredi, les marchés du terroir ...les randonnées de Pirou M'Intéresse et autres animations.

La place de Gaulle ne suffisait plus pour répondre aux besoins de stationnement. A plusieurs reprises, il a fallu ouvrir le parking du rond-point. Beaucoup de monde s'est déplacée à Pirou cet été.

Le camping a également affiché complet une bonne quinzaine de jours.

Après cette belle saison, pour notre rentrée, nous allons nous attacher à faire avancer d'autres dossiers comme celui de la Cale Sud ou celui de la salle Guillon.

Bonne rentrée à tous.

Votre Maire, Noëlle LEFORESTIER

En Bref :

☞ **Ouverture de la Mairie :** la mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30. Les mercredis de 8h30 à 12h30.

Exceptionnellement les 24 et 31 décembre la mairie sera ouverte de 8h30 à 12h30.

☞ **Distributeur de pain :** la boulangerie CORNU a installé un distributeur de pain à Pirou Pont à côté de la Mairie. Cet emplacement a été proposé par le boulanger car c'est un lieu central dans la commune, très fréquenté.

☞ **Listes électorales :** les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes ou adressées par correspondance en utilisant le formulaire disponible en mairie ou en ligne, ou être présentées par un tiers dûment présent. Il faut être de nationalité française, avoir 18 ans révolus au dernier jour de février, n'être frappé d'aucune incapacité électorale, être domicilié dans la commune ou y avoir une résidence, être inscrit aux rôles des contributions directes communales. Pour s'inscrire, se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les demandes peuvent être effectuées jusqu'au 31 décembre 2018.

En cas de changement de domicile à l'intérieur de la commune : les électeurs sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie afin de permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. La Mairie sera ouverte le lundi 31 décembre 2018 de 8h30 à 12h30 pour les inscriptions sur les listes électorales.

☞ **Ordures ménagères :**

Le ramassage des ordures ménagères a lieu **le lundi et le jeudi**.

Toutes les réclamations et pétition reçues en mairie seront évoquées avec les responsables de la C.O.C.M pour essayer d'améliorer le service rendu à la population.

Pour le secteur de Pirou plage, la collecte des verres, cartons, plastiques... se fait principalement à l'aire de tri située en bordure de la route touristique près des maisons de la plage.

Trop souvent encore, on déplore le dépôt de déchets de toutes sortes au pied des conteneurs destinés au tri sélectif. Il est fait appel au civisme de chacun afin de ne pas transformer ces lieux de collecte en décharge sauvage. Veillez à déposer dans les conteneurs uniquement les déchets pour lesquels ils sont prévus.

☞ **Un tracteur neuf pour les services techniques**

La commune vient d'acheter un tracteur Iseki TG6490 avec cabine, aux établissements MELAIN de Saint Sauveur le Vicomte pour un prix de 24684,23 € H.T.

Madame le Maire a tenu à remercier M. François LECOUCVEY, conseiller municipal qui s'est renseigné auprès de plusieurs sociétés afin de trouver le tracteur qui convenait le mieux à certains des travaux communaux. Des essais avaient été faits avec les employés des services techniques.

Cet achat de tracteur correspond à des besoins spécifiques, tant par sa taille, que ses qualités techniques.



Vie quotidienne

☞ **Semaine bleue 2018 (semaine nationale des retraités et personnes âgées) :**

Autour de la thématique « Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons » et sous l'égide de l'A.T.P.P, un après-midi sera consacré à des ateliers à l'ancienne Mairie le mercredi 10 octobre de 14h à 17h30.

☞ **INSEE : réalisation d'une enquête sur les conditions de travail**

L'insee en partenariat avec la Dares réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

☞ **Démarchage abusif et agressif**

Les personnes âgées ou isolées sont visées par un démarchage abusif et agressif. Une personne les contacte en leur indiquant qu'une nouvelle réglementation thermique les oblige à mettre aux normes thermiques leur logement, sous peine de devoir payer, si les travaux n'étaient pas réalisés, une taxe très élevée, qui s'avère totalement fictive. Le vendeur se rend alors au domicile et établit un devis de travaux, parfois supérieur de huit à dix fois le prix du marché. Les habitants se sentent dans l'obligation de signer, et se trouvent engagés dans des travaux souvent inutiles et très coûteux.

La communauté de communes ressente ce genre d'arnaque afin de les transmettre à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Contacter Mme Fournier au 02.33.76.10.51

☞ **Plateforme Territoriale de Rénovation de l'Habitat**

Cette plateforme est au service des habitants qui souhaitent engager des travaux de rénovation, obtenir des renseignements techniques ou des subventions.

La communauté de communes a mis en place un accueil téléphonique au 02.33.76.34.83

☞ **Réception T.V**

On nous signale encore des problèmes de réception. Vous pouvez contacter l'Agence Nationale des Fréquences au 0970.818.818. Certains travaux peuvent être pris en charge par l'Etat.

☞ **Réception téléphone**

Les problèmes persistent. Des émetteurs sont en cours d'installation près de la station d'épuration, espérons qu'il y aura une nette amélioration.

☞ **Arbres et haies en limite de propriété, quelle réglementation ?**

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre.

3. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

4. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

☞ **Manche Fibre**

Habitants de Pirou plage, vous êtes éligible à la fibre.

Filiale du Groupe Altitude Infrastructure, Manche Fibre est la société dédiée à la gestion du réseau Très Haut Débit dans le département de la Manche.

Manche Fibre coordonne la construction du réseau et en assure la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs, pour proposer une offre de services toujours plus variée et compétitive.

Elle assure l'interface entre le Syndicat Mixte Manche Numérique et les fournisseurs d'accès internet, pour le plus grand bénéfice des particuliers et des entreprises.

Contact : contact@manche-fibre.fr

☞ **La légion d'honneur pour Monsieur Emile RYCKEBOER**

Vendredi 21 septembre Monsieur Emile Ryckeboer avait choisi de recevoir l'insigne de chevalier de la légion d'honneur à Pirou, des mains de M. Jean-François LE GRAND, sénateur honoraire et ancien président du Conseil Général de la Manche.

Belle cérémonie, empreinte d'émotion, pour ce fils d'agriculteurs belges flamands arrivé avec sa famille à Pirou en 1952.

Passionné, inventif, téméraire et même parfois aventurier et visionnaire M. Emile Ryckeboer a montré que sa conception de l'Avenir, avenir où les femmes qui travaillent ont besoin de produits prêts à utiliser, pouvait se concrétiser. Il a imaginé les légumes prêts emballés, les soupes, les 3^{ème} et 4^{ème} gammes, les légumes râpés, les salades etc...

Florette, Créaline, la France, les Etat-Unis, l'Australie, l'Europe, des projets, des usines : une vie bien remplie. M. Emile Ryckeboer est très attaché à Pirou, nous avons eu le plaisir de le recevoir au lancement de son livre « Paysan-Pionnier » qui est le récit des grandes étapes de sa vie, de ses expériences et de sa réussite.

☞ **Ordre du Mérite Agricole pour Mme Paule YON**

Félicitations à Mme Paule YON qui vient d'être promue au grade d'officier dans l'Ordre du Mérite Agricole pour la promotion de juillet 2018.

☞ **La Forêt de Pirou**

Environ 330ha est gérée par l'O.N.F (Office national des forêts). Des plans de gestion sont établis pour toutes les landes de Lessay qui sont de même nature. Des coupes de bois ont lieu, secteur par secteur. Des plantations sont refaites car la forêt a un rythme de vie. Les branchages restent sur place afin de créer de l'humus et afin de ne pas perturber le biotope.

Les pare-feux sont entretenus régulièrement de manière à ne pas détruire la gentiane pneumonanthe où pondent les azurés des mouillères.

La tourbière ouverte du Sursat est classée au niveau national. On y trouve des plantes carnivores, des linaigrettes et d'autres espèces.

Notre forêt est belle, continuons à bien la gérer avec l'O.N.F.

☞ **Ne brûler pas vos déchets verts !**

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, et émet de nombreuses substances polluantes dans l'air.

Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

Des solutions existent : le compostage, le paillage ou l'apport en déchetterie.

Certains branchages peuvent aussi être utilisés par la Mairie pour protéger les dunes.

Vie Scolaire et péri scolaire :

☞ Ecole du château

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les effectifs globaux de l'école sont à ce jour de 91 enfants de maternelles et primaires répartis en 4 classes :

- 15 élèves de CM1/CM2 avec Mme ANGOT
- 26 élèves de CE1/CE2 avec Mme GONTIER
- 23 élèves de GS/CP avec Mme BOULLAND également directrice de l'école
- 27 élèves de TPS/PS/MS avec Mme MALHERBE

67 enfants sont accueillis au restaurant scolaire.

Des travaux ont été effectués par les services techniques pendant les vacances dans la classe de Mme ANGOT qui a été entièrement, nettoyée et repeinte. Des placards ont été installés. Le hall de l'école primaire a également été repeint.

Un chalet de stockage est installé dans la cour de l'école.

D'autres travaux de menuiserie auront lieu pendant les vacances de la toussaint (changement de portes et fenêtres).

☞ Noël des enfants

Le Noël des enfants aura lieu le dimanche 16 décembre. Une séance de cinéma sera offerte par la municipalité à 14h30. Tous les enfants de Pirou sont invités à ce rendez-vous.

L'association la « lyre pirouaise » organisera l'arrivée du Père Noël.

Zoom sur les Réalisations et Projets :

☞ Cimetière

Eau de la ville : des abus ayant été constatés, il faudra utiliser l'eau des citernes.

La clôture est terminée. Bien clos, le cimetière permet de se recueillir dans le calme et la tranquillité.

☞ Circulation sécurisée

Du rond-point à la Mer, deux stops ont été matérialisés afin de ralentir la circulation. Des « cédez le passage » ont été installés sur toutes les rues qui débouchent sur cette route principale. Aucun incident ou accident n'a été signalé cet été.

D'autres améliorations sont à l'étude.

☞ Chemin ruraux

Nous avons profité du temps sec de cet été pour refaire plusieurs chemins ruraux dont un souvent humide l'hiver à la Carbonnellerie, aux Miellettes et à la Tournerie. Et ceci grâce aux compétences de nos services techniques et au matériel communal.

☞ Quelques informations concernant le camping municipal « Le Clos Marin »

Tout d'abord, il y a eu une bonne fréquentation cet été.

Quatre anciens mobil-homes communaux ont été vendus et cinq neufs ont été installés.

La nouvelle aire de jeux a été très appréciée des plus jeunes.

La piscine, avec son nouveau système de chauffage fonctionne bien et la bâche a permis de gagner trois degrés supplémentaires.

L'entrée du camping a été réaménagée. Elle est délimitée par de petits murets recouverts de plantes et de fleurs. Autre changement très important : la barrière a été remplacée. Le digicode et les caméras rendent l'entrée et la sortie plus faciles et plus sécurisées pour les usagers.

Le personnel, uniquement pirouais cette année, a été très apprécié des vacanciers.

☞ WC publics à la plage

Ils ont été entièrement refaits. Le coût total était de 12000€.

Déjà, le système électronique permettant le déclenchement automatique vient d'être volé.

Les WC sont donc hors d'usage un fois de plus. Une plainte a été déposée et tout témoignage sera le bienvenu.

☞ Lotissement du Pont

Certaines parcelles sont réservées aux primo-accédants répondant aux critères suivants :

- Acquisition pour résidence principale
- Couple dont le total d'âge ne dépasse pas 75 ans maximum
- Parcelles réservées à tarifs préférentiels pendant 3 ans

Les autres parcelles sont en accession à la propriété ouvertes à tous

Pour de plus amples renseignements, contacter la mairie au 02.33.46.41.18



LOTISSEMENT DU PONT AVEC PARCELLES RÉSERVÉES

LOTS	Surface en m2	Prix HT	Prix TTC
PRIMO ACCESSION 2018-2019-2020			
5	445	17 800 €	21 360 €
6	460	18 400 €	22 080 €
7	470	18 800 €	22 560 €
8	485	19 400 €	23 280 €
9	470	18 800 €	22 560 €
16	525	21 000 €	25 200 €
18	445	17 800 €	21 360 €
19	430	17 200 €	20 640 €
20	440	17 600 €	21 120 €
ACCESSION			
2	745	51 405 €	61 686 €
10	595	41 055 €	49 266 €
11	665	45 885 €	55 062 €
12	635	43 815 €	52 578 €
13	680	46 920 €	56 304 €
14	580	40 020 €	48 024 €
15	690	47 610 €	57 132 €
17	670	46 230 €	55 476 €

Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :

☞ **Séance du 12 juillet 2018 :**

COCM – Nouveaux itinéraires cyclables sur Pirou :

La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche propose de créer un itinéraire cyclable entre Lessay et Geffosses qui traverserait Pirou sur 7.3 kms environ.

Pour permettre la réalisation de cet itinéraire en 2019, de la signalisation est nécessaire à hauteur de 6570 € pour Pirou dont 657 € de reste à charge pour la commune.

La COCM souhaite recueillir l'avis des communes concernées avant de valider le projet.

Le conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet et donne pouvoir à madame le Maire afin de signer tout document nécessaire au dossier.

SDEM 50 : Programme effacement de réseaux – Rue des Hirondelles :

Projet d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public, et de télécommunication de la rue des Hirondelles entre les n° 37 et 57. APS : 403 132.

Le conseil, après délibération, décide la réalisation de l'effacement de réseaux « Rue des Hirondelles entre les n°37 et 57 », demande au SDEM50 que les travaux soient achevés pour le 1er semestre 2019.

☞ **Séance du 6 septembre 2018 :**

Lutte contre le frelon asiatique :

Le premier cas de nid de frelons asiatiques a été signalé à Pirou.

Afin de permettre la prise en charge de ce problème, la Fédération Départementale de Défenses contre les Organismes Nuisibles de la Manche, habilitée par la Préfecture de la Manche, propose la signature d'une convention qui porte sur la définition des modalités de mise en place des opérations de surveillance, de prévention et de lutte collective contre les frelons asiatiques.

Le montant de la participation de la commune dû au titre de la convention est de 53 € pour 2018.

La commune doit également faire le choix de deux opérateurs agréés par la FGDON, susceptibles d'intervenir dans le cadre de la destruction de nids.

Le conseil, à l'unanimité a choisi de signer la convention de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche avec la FGDON et a décidé de retenir l'entreprise agréée ML SERVICES (ST-Germain-sur-Ay) en choix n° 1 et DN GUEPES (La Haye) en choix n°2.

Association Syndicale de Défense contre la Mer – Pétition Arbres du square et terrains.

Une pétition a été déposée en mairie le 27 août dernier contre le projet d'abattage des arbres du square de l'ASA sujet évoqué lors de l'assemblée générale de l'ASA le 16 août dernier.

La demande de la mairie à l'ASA concernant l'entretien de ces terrains était de tailler les angles des haies afin de permettre une meilleure visibilité et de sécuriser les carrefours, pas d'abattre entièrement les haies comme cela a pu être entendu.

Lors d'un entretien avec le Président de l'ASA accompagné de plusieurs membres du syndicat, en présence de monsieur GIARD, il a été demandé au Président de bien vouloir préciser par écrit les intentions de l'ASA concernant les haies. Cette question sera certainement revue lors de la prochaine assemblée générale de l'ASA. La commune n'a pas de pouvoir de décision concernant ces haies mais souhaite toutefois pouvoir faire une réponse aux personnes qui ont déposé la pétition en mairie.

Mise à jour du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Pirou – Proposition devis et mémoire technique SAUR :

La commune doit réaliser une mise à jour du plan d'épandage des boues de la station d'épuration. Le plan en cours actuellement date de 2005. Les surfaces utilisables sont aujourd'hui insuffisantes suite au désistement d'un des agriculteurs.

Il convient donc de réaliser une nouvelle étude préalable afin d'intégrer un ou plusieurs nouveaux exploitants et des surfaces d'épandage supplémentaires.

Ancienne Mairie – 15, rue des Ecoles :

Une nouvelle salle a été rénovée après démolition d'une cloison afin d'agrandir cette salle. Elle a été nommée « salle Maître Léonord HARASSE » nom du maire de 1816 à 1839. Il était également notaire.

Convention avec l'Espérance Sportive de Pirou :

Une convention de mise à disposition des terrains et des locaux est en cours de signature.

Différents travaux ont été réalisés aux terrains de football :

- Les deux terrains ont été aérés grâce à la réactivité de monsieur Benjamin SUGY, Ingénieur à la COCM, qui a mis à disposition un engin spécifique nécessaire à ces travaux
 - Un engrais naturel a été acheté par la commune et semé par monsieur Vincent HEROUET,
 - Le terrain est arrosé régulièrement, grâce à la réparation de l'enrouleur par monsieur Anthony COUPPEY
- Les services techniques communaux tondent le terrain 1 fois par semaine.

Grand merci à toutes ces personnes qui sont intervenues bénévolement pour permettre la reprise de la saison dans les meilleures conditions.

Point sur les subventions :

Voici un point sur les différentes subventions demandées et obtenues cette année.

Réhabilitation de la salle Guillon : 150 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Rural (DSIR)

Projet d'aménagement du Parc : 15 000 € au titre de l'appel à projet « Biodiversité Manche » du conseil départemental.

Vidéoprotection urbaine : 43 012 € au titre de la DETR.

Les demandes en cours concernant le Fonds d'Investissement Rural (Conseil Départemental) et le Contrat de territoire porté par la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche au titre de la Région pour le dossier d'aménagement du Parc ont reçu des à priori favorables et les autorisations de commencement d'exécution ont été délivrées par les deux administrations.

L'Echo des Associations :

☞ Amitiés Loisirs Pirouais

Jeudi 4 octobre : concours de belote interne

Jeudi 18 octobre : repas rencontre et anniversaires du 3^{ème} trimestre

Jeudi 8 novembre : jeux et goûter

Jeudi 15 novembre : repas beaujolais

Jeudi 13 décembre : repas de Noël

Jeudi 20 décembre : jeux et goûter

☞ Association des Chasseurs de Pirou

Composition du bureau de la société de chasse après l'assemblée générale du 8 juillet :

Président : LAVALLEY Claude, vice-président : LEVOY Jean-Claude, trésorier : VAULTIER Jacques, trésorier adjoint : LAUVRAY Philippe, secrétaire : FAUVEL Léon, secrétaire adjoint : TRAVERS Lionel, membres : YONNET Gérard, LECARDONNEL Daniel, AUDE Rémi, VAULTIER Catherine, VILLARD Jonathan, LONGUET Michel.

☞ Association Territoire et Patrimoine Pirouais

Malgré le soleil sur nos côtes, les marchés du terroir de l'été n'ont pas remporté un franc succès. Nous réfléchissons pour l'an prochain à changer de lieu ou de formule afin d'attirer un maximum de pirouais(es) et vacancier(e)s.

Notre association organise son assemblée générale le vendredi 5 octobre à 20h30 à l'ancienne Mairie de Pirou Pont. Vous êtes tous et toutes cordialement invité(e)s.

En cette fin d'année, le samedi 20 octobre à partir de 20h (salle polyvalente) vous pourrez venir déguster une poule au pot (préparée par le magasin Proxi). Soirée accessible à toutes celles et tous ceux qui désirent passer une soirée conviviale.

☞ Club Gym Pirou-Créances-Lessay

Le club de gym Pirou-Créances-Lessay a recruté une nouvelle animatrice sportive, Pauline Groult qui encadre depuis début septembre les cours de gym-santé, gym douce, gym move-tonic ainsi que les marches avec ou sans bâtons. Une nouvelle animatrice c'est aussi une nouvelle façon d'organiser les séances, de nouveaux exercices, alors venez essayer, les deux premières séances sont gratuites et les inscriptions se font toute l'année. Le club de gym propose des séances pour garder la forme et entretenir son corps. Des séances adaptées à chacun, sans esprit de compétition, avec convivialité et bien être. Le club c'est aussi de la zumba et de la marche aquatique. Le détail des cours, horaires et lieux sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune, de la salle polyvalente, sur le site internet de la ville de Pirou ou du club : <https://sites.google.com/site/gvpiroucreanceslessay/>, sur sa page Facebook : @GVPCCL et au 0233458956.

☞ Cinéma de Pirou

Après la désertification des salles de cinéma dû au très beau temps, notre cinéma reprend ses projections avec des films de qualité qui, nous l'espérons, permettront à nos fidèles spectateurs de se divertir.

En octobre nous avons déjà programmé : **les gardiennes** en partenariat avec l'association famille rurale et le CLIC des marais, séance gratuite le 9 octobre à 15h.

Un festival jeune public les 26 et 27 octobre, 4 films sont prévus avec des animations sur la mer et le cirque.

Pour Novembre, si possible, l'opéra ballet le **lac des cygnes** et enfin nous mettons en place **un cinéclub** 1 fois par mois.

Comme chaque année nous aurons une programmation exceptionnelle pour les fêtes de fin d'année.

L'équipe de bénévoles à besoin de s'agrandir, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres.

☞ Bibliothèque Pour Tous de Pirou

La Bibliothèque Pour Tous est ouverte tous les dimanches, de 10 heures à midi. Pendant les vacances de la Toussaint, la bibliothèque sera également ouverte les mercredis 24 et 31 octobre aux mêmes heures.

Vous y trouverez les dernières nouveautés, l'espace enfants et adolescents et un grand choix de romans, biographies et documentaires.

L'inscription est de 10 € par famille et pour l'année. Le prêt est de 1 € par livre pour les adultes et tous les livres sont gratuits pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Les bénévoles proposent également de nombreux livres aux enfants de l'école tous les jeudis matin.

La boîte à lire est toujours à votre disposition à l'entrée de la plage (à côté de la boutique SNSM). Vous pouvez emprunter, lire, échanger. Les livres doivent être partagés par le plus grand nombre. Gratuit.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, l'équipe des bibliothécaires assure un service de portage et de lecture à domicile. N'hésitez pas à nous contacter au 02 33 45 78 17 ou par mail : bibliothequedepirou@orange.fr

☞ Association des Parents d'Elèves

Voici les dernières informations de notre association : le renouvellement de son bureau avec :

Présidente : Laure HEZEAU ; Vice-président : Patrick LENORMAND ; Trésorière : Mélanie MÜLLER
Vice-trésorière : Emmanuelle DESHAYES ; Secrétaire : Dominique SPENARD ; Vice-secrétaire : Pauline LEFEUVRE.

Une page Facebook dédiée à l'APE de l'école du château de Pirou sera publiée courant octobre afin de communiquer plus facilement avec les parents. Bonne rentrée à tous !

Laure HEZEAU

☞ Culture Sports et Loisirs à Pirou

Art floral : Les cours ont repris mardi 25 septembre à 14h avec Mme Yvette Mariette. Les inscriptions se feront avant chaque cours pour les retardataires. Prochains cours : 23 octobre, 20 novembre.

Renseignements : Mme Violette : 02.33.45.76.08 Mme Buot : 02.33.45.17.80

Pétanque : Les rencontres ont lieu le lundi à 14h30 au stade à Pirou Pont. Cet été des estivants sont venus se joindre aux adhérents. Les personnes intéressées sont les bienvenues. Renseignements : Mme Lepelleux : 06.17.73.84.84.

Vélo : Les randonnées découvertes d'une vingtaine de km ont lieu le vendredi. Rendez-vous à 10h devant l'ancienne mairie. Renseignements : M. Victor : 06.74.47.82.94

Le 4 octobre journée cyclo jeu de piste afin de découvrir le patrimoine de notre commune. Rendez-vous à 10h à la plage d'Armanville.

Renseignements et inscriptions (2€ par personne) M. Félix : 02.33.47.21.40

Manifestations à venir :

- Brocante d'hiver : jouets, matériel de puériculture, vêtements d'hiver enfants et adultes samedi 17 novembre (10h - 17h) dimanche 18 novembre (9h - 17h)

Inscriptions : Mme Violette : 02.33.45.76.08 ou Mme Buot : 02.33.45.17.80

- Marché de Noël : samedi 1er décembre (14h - 18h) dimanche 2 décembre (9h - 18h)

Inscriptions : Mme Boulet : 02.33.17.11.30

☞ La Lyre Pirouaise

C'est une association musicale ouverte à tout le monde : jeunes et moins jeunes.

Cours de solfège et apprentissage à l'instrument gratuit.

Inscription le mercredi 10 octobre 2018 entre 14h et 17h au 52 la Barberie Pirou. Téléphone : 06.32.10.24.66.

Le but de l'association est d'animer notre commune à l'occasion des cérémonies patriotiques organisées par la commune mais également d'autres festivités.

Venez nombreux nous rejoindre, ensemble nous pourrons faire la fierté de notre belle commune.

A bientôt musicalement votre Président Christian COLLIGNON.

DATE A RETENIR :

PROCHAINE FOIRE AUX BULOTS LES 27 ET 28 AVRIL 2019

